

-----  
CABINET  
-----

Arrêté n° 12 913 /MCUH-CAB

Portant nomination d'un chef de service du secrétariat central au cabinet du  
Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat (Régularisation)

LE MINISTRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;
- Vu le décret n°2010-281 du 1<sup>er</sup> avril 2010 portant organisation du ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Vu le décret n°2017-408 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Vu le décret n°2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des cabinets ministériels ;
- Vu le décret n°2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement.

Arrête :

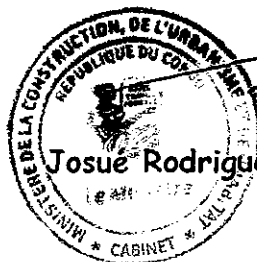
**Article premier :** Monsieur MBANIYA Vianney, est nommé Chef de service du secrétariat central au cabinet du Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, pour compter du 8 juin 2021.

**Article 2 :** Monsieur MBANIYA Vianney, percevra les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur

**Article 3 :** Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera inséré au Journal Officiel.

Fait à Brazzaville, 17 octobre 2023

Le Ministre,



**Josue Rodrigue NGOUONIMBA**

**Ampliations**

- PR-CAB 1
- PM- CAB 1
- DGB 1
- DGCB 1
- Intéressé 1
- Archives 1/6

